Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 112-63 Fiche – Évaluation des solutions possibles aux préoccupations - PAFIO

1. IDENTIFICATION	
Personne ou organisme émetteur de préoccupation	Document de référence
Conseil de l'eau nord de la Gaspésie	
2. PRÉOCCUPATION	Usage: X
	Opérationnelle :
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
Le CENG est préoccupé par la concentration des secteurs d'intervention potentiels en consultation pour le chantier « Cloridorme Nord » qui se situent en plein cœur d'un chapelet de lacs et d'étangs. Il est soucieux que des coupes de régénération concentrées entre ces lacs et étangs puissent affecter négativement la faune et la flore riveraines de ces milieux lacustres. Le CENG estime que les blocs (ou portions de blocs) de coupe ayant une largeur maximale (toutes directions confondues) inférieure à 200 m entre deux plans d'eau devraient être retirés de la planification, afin de maintenir un habitat riverain combiné (cà-d. bénéficiant à plus d'un plan d'eau à la fois) de qualité.	
3. LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION	
Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :	
Chantier « Cloridorme Nord »	
Carte jointe : Oui ⊠ Non ⊠	
4. ENJEU	
Concentration de lacs et étangs	
5. OBJECTIF	
Retirer les blocs entre les lacs et étangs	
6. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR	
Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:	
RATF, distances séparatrices, Sentier international des Appalaches, entente GIRN	

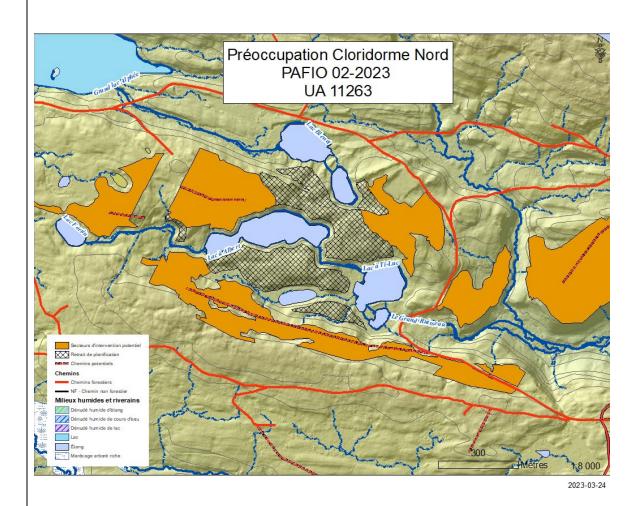
7. SOLUTIONS POTENTIELLES

Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :

La planification forestière de ce chantier est particulière. En premier lieu, la topographie amène des défis techniques en terme de voirie et de débardage de bois. En deuxième lieu, la proximité du Sentier International des Appalaches requiert une attention particulière par rapport aux paysages. Le retrait de plusieurs hectares devait être fait afin de respecter les paramètres de l'entente GIRN. Pour les raisons opérationnelles, réglementaires et en prenant compte de la préoccupation émise plusieurs secteurs d'intervention potentiels ont été retirés de la planification entre les lacs.

8. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE

Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :



9. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION

Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.
10. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES